



Clermont-Ferrand, le 8 juin 2012

Monsieur le Secrétaire Général
Rectorat
3 avenue Vercingétorix
63000 CLERMONT-FD

Objet : corrections baccalauréat et service en collège

Monsieur le Secrétaire Général,

Comme nous l'avons évoqué lors de notre conversation téléphonique du 6 juin dernier, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir prendre en considération la situation des enseignants affectés à la fois sur un lycée et sur un collège et convoqués pour corriger les épreuves du baccalauréat.

Il nous semble justifié que les enseignants dans cette situation soient considérés en mission par le principal du collège où ils exercent aussi et, qu'à ce titre, ils n'aient pas à assurer leurs cours en collège. Il ne nous paraît en effet pas possible de préparer des cours et d'être face aux élèves simultanément aux corrections du baccalauréat.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir intervenir auprès des chefs d'établissements en ce sens.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de toute notre considération.

Pour la section académique du SNES-FSU,

Fabien Claveau

Co-secrétaires académiques adjoints

Thierry Meyssonier